

d'une action faite par ce mot, comme dans *un chien aboyant*, c'est-à-dire, *qui aboie*.

Le participe passé ajoute au mot qu'il qualifie l'idée d'une action reçue par ce mot, comme dans *un voleur puni*, c'est-à-dire, *qui est puni*.

466. — Les participes remplissent quelquefois les fonctions d'adjectifs; on les appelle alors *adjectifs verbaux*, ou *participes-adjectifs*. Dans ce cas ils sont toujours accompagnés du verbe *être* exprimé ou sous-entendu. Exemple : *Ces enfants caressants*, ou *qui sont caressants*; *des livres déchirés* ou *qui sont déchirés*.

467. — Les participes de tous les verbes actifs, et ceux de la plupart des verbes neutres peuvent être adjectifs verbaux. Ceux des verbes impersonnels, des verbes *être* et *avoir*, ne le sont jamais.

468. — On distingue qu'un mot est participe présent ou adjectif verbal en ce que le participe présent a ou peut avoir un régime, et qu'il peut être remplacé par un autre temps du verbe, comme dans *Un enfant caressant sa mère*, c'est-à-dire *qui caresse sa mère*, ou qui fait l'action de caresser. Il exprime une action instantanée. Il est adjectif verbal quand il exprime une qualité et qu'il est accompagné ou peut être accompagné du verbe *être*, comme dans *Des enfants caressants*. Dans ce cas il exprime une action continue.

469. — Le mot *gérondif* est un terme de grammaire latine employé pour désigner certaines acceptions du participe présent. En français nous n'avons pas de *gérondif*; mais on désigne quelque fois par ce mot le participe présent précédé de la préposition *en* exprimée ou sous-entendue, comme dans *En allant*; *il allait courant* (1).

(1) Nous croyons que notre grammaire doit se passer de cette modification infinitive, quoique quelques grammairiens aient voulu la conserver; cependant nous allons essayer de déterminer la différence qu'elle présente avec le participe présent et l'adjectif verbal en *ant*.

Le *gérondif* français pourrait être défini : Un mot terminé en *ant* ayant un régime comme le verbe attributif dont il est formé, et se rapportant à celui avec lequel il est construit. Exemple :

Bienfaiteur de ce peuple ardent à l'outrager,
En le rendant heureux tu sauras t'en venger.

Tout souverain qu'il est, instruit à se connaître,
Qu'il sache qu'il est homme *en voyant* qu'il est maître.

Rendant et *voyant* peuvent être considérés comme des *gérondifs* : 1^o parce qu'ils sont terminés en *ant*; 2^o parce qu'ils ont le même complément que l'attributif dont ils sont formés; 3^o parce qu'ils se rapportent chacun à leur verbe attributif respectif : *rendant à tu sauras*, *voyant à que tu saches*.

Le *participe présent* a, comme le *gérondif*, sa terminaison en *ant* invariable et le régime du verbe attributif, mais ce qui en constitue la différence, c'est qu'il se rapporte toujours à un substantif. Exemple :

CHAPITRE XIII.

DES ADVERBES.

470. — Les *adverbes* sont des mots invariables qui servent à modifier les verbes, les adjectifs ou les autres adverbes, comme dans *parler LENTEMENT*, *AUSI riche*, *PLUS tard*.

Autres définitions : L'adverbe est un sur-modificatif ou un sur-attribut complet. L'adverbe sert à modifier l'attribut du sujet.

471. — Le mot *adverbe* est formé de la préposition latine *ad* vers, auprès, et du mot *verbe*. Il est ainsi nommé parce qu'il accompagne le plus souvent les verbes.

472. — La fonction des adverbes est analogue à celle des adjectifs, en ce qu'ils expriment également des modifications; avec cette différence que les adjectifs ne modifient que les substantifs, et que les adverbes modifient les verbes, les adjectifs et les adverbes.

On dit qu'ils modifient les verbes parce qu'ils expriment de quelle manière est faite l'action exprimée par le verbe.

473. — On distingue ordinairement huit espèces d'adverbes, savoir :

LES ADVERBES DE MANIÈRE, comme *sagement*, *lentement*, etc.

LES ADVERBES DE TEMPS, comme *aujourd'hui*, *toujours*, *jamais*, etc.

LES ADVERBES DE LIEU, comme *ici*, *là*, *où*, *loin*, *auprès*, etc.

LES ADVERBES DE QUANTITÉ, comme *beaucoup*, *peu*, *trop*, *assez*, *bien*, etc.

LES ADVERBES D'ORDRE, comme *premièrement*, *d'abord*, *ensuite*, etc.

LES ADVERBES DE COMPARAISON, comme *aussi*, *autant*, *moins*, *plus*, *très*, etc.

LES ADVERBES D'AFFIRMATION, comme *oui*, *assurément*, etc.

LES ADVERBES DE NÉGATION, comme *non*, *ne*, *pas*, *point*, etc.

La Mollesse oppressée,
Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée,
Et lasse de parler, *succombant* sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Succombant est un participe présent, parce qu'il se rapporte au substantif *mollesse* et qu'il a le régime de *succomber*.

L'adjectif verbal en *ant*, diffère du *gérondif* et du *participe présent*, en ce qu'il varie dans ses inflexions et qu'il n'a aucun régime nécessaire. Exemple :
Ecoutez une mère éplorée et tremblante.

On divise aussi les adverbes en trois classes ; les adverbes simples, les locutions adverbiales et les adverbes accidentels.

474. — Les *adverbes simples* sont ceux qui ne sont formés que d'un seul mot, comme *beaucoup, peu*.

475. — Les *locutions adverbiales* sont des adverbes composés de plusieurs mots ayant ensemble un sens adverbial, comme *tout de suite, sens dessus dessous*.

476. Les *adverbes accidentels* sont des mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme adverbes, tels sont certains adjectifs, comme dans *chanter juste, sentir bon*. Dans ce cas les adjectifs deviennent invariables comme les autres adverbes.

477. — Certains adverbes sont quelquefois employés substantivement, comme *peu, trop, moins, plus* ; dans ce cas ils sont précédés d'un article et sont toujours au singulier.

Exemples : *Un peu de vin ; le trop est souvent nuisible ; le moins est quelquefois préférable au plus*.

477 bis. Les adverbes terminés par *ment* ont cela de particulier qu'ils sont formés d'un adjectif par le changement de la finale. Dans les adjectifs terminés par un *e* muet, on ajoute *ment*. Exemples : *Sage, sagement ; brave, bravement*.

Dans ceux qui sont terminés par *ant* ou *ent*, on change *nt* en *mmment*. Exemples : *prudent, prudemment ; ardent, ardemment*.

478. — Les mots *oui* et *non*, quoique rangés ordinairement dans la classe des adverbes, ne sont pas de véritables adverbes, attendu qu'ils ne peuvent modifier les verbes. Ce sont des mots qui renferment en eux-mêmes une proposition, et qui forment ainsi des propositions dites *implicites*. Dans cette phrase : *Voulez-vous manger ? Oui ; oui* est mis pour *cela est oui* (entendu) ; *je veux manger*.

479. — Selon quelques grammairiens, le mot *ne* n'est pas toujours adverbe de négation. Dans cette phrase, *je crains qu'il ne vienne*, *ne* est un mot particulier à la langue française, qui n'a d'analogue dans aucune langue, et dont l'analyse ne peut rendre compte. Dans ce cas ils l'appellent *particule explétive*.

480. — On reconnaît que *ne* est adverbe de négation :

1^o Toutes les fois que le second mot de la négation est exprimé comme dans *je ne veux pas* ;

2^o Quand le second mot de la négation étant sous-entendu peut être rétabli, comme dans *il ne dit mot, c'est-à-dire, il ne dit pas un mot*.

Il est particule explétive quand le second mot de la négation n'étant pas exprimé ne peut l'être sans changer le sens, comme dans *je crains qu'il ne vienne, et je crains qu'il ne vienne pas* (1).

Selon d'autres grammairiens, *ne* est toujours adverbe de négation.

(1) Lorsque les élèves ne sont pas habitués à faire de distinction dans le sens

tion, parce que, disent-ils, il y a négation dans la pensée : *Je crains qu'il ne vienne* signifie *je ne désire pas qu'il vienne*.

481. — L'expression adverbiale à *l'envi* ne prend pas d'*e* muet final, tandis que le substantif *envie* en prend un. Cette suppression n'est fondée sur aucun principe grammatical, mais sur l'usage seulement.

L'adverbe étant l'équivalent d'une préposition et de son complément, pourrait être souvent supprimé. — Avec sagesse, *sagement*.

Degrés de signification des adverbes.

482. — Certains adverbes sont susceptibles de différents degrés de signification comme les adjectifs ; ce sont : les adverbes de manière, les adjectifs employés adverbialement et les adverbes *bien, mal, peu, fort, loin, près, tôt, tard, vite, volontiers*.

Les degrés de signification des adverbes se forment de la même manière que pour les adjectifs (voyez nos 465 et suiv.).

483. — Il y a trois adverbes qui forment leurs degrés de signification irrégulièrement ; ce sont : *bien, mal, peu*, qui correspondent aux adjectifs *bon, mauvais, petit*. Ils les forment de la manière suivante :

POSITIF	bien,	mal,	peu.
	<i>de sup.</i> mieux,	<i>pis,</i>	<i>moins.</i>
COMP.	<i>d'égal.</i> aussi bien,	ou plus mal.	
	<i>d'inf.</i> moins bien,	aussi mal,	aussi peu.
		moins mal,	moins peu.
SUPERL.	<i>de sup.</i> le mieux.	le pis,	le moins.
RELAT.	<i>d'inf.</i> le moins bien,	ou le plus mal.	
SUP. ABSOLU	très bien, (1)	le moins mal,	le moins peu.
		très mal,	très peu.

484. — Il ne faut pas confondre *mieux, pis* et *moins*, qui sont les comparatifs des adverbes *bien, mal, peu* avec *meilleur, pire, moindre*, qui sont les comparatifs des adjectifs, *bon, mauvais, petit*.

du mot *ne*, ils sont portés à le traduire toujours dans les langues étrangères par la forme négative, ce qui est une cause de graves erreurs. Ainsi, par exemple, *je crains qu'il ne vienne*, se rend en anglais par l'affirmatif *I fear he will come* ; si l'on traduisait par la forme négative *I fear he will not come*, on aurait un sens tout contraire.

(1) On met généralement un trait d'union après l'adverbe *très* ; quelques grammairiens le suppriment comme n'étant pas plus nécessaire après ce mot que dans *fort grand, fort bien*.

LISTE DES ADVERBES.

Nota. Cette liste ne comprend pas la plupart des adverbes de manière formés des adjectifs, comme *sagement*, dont le nombre est indéterminé.

Les adverbes marqués d'un astérisque peuvent être aussi prépositions ou conjonctions selon le sens.

Ailleurs,	Dedans,	Là,	Premièrement,
* Ainsi,	Dehors,	Loin,	Secondement,
Alentour,	Déjà,	Longtemps,	Présentement,
Alors,	* Delà,	Lors,	Presque,
* Après,	Demain,	Maintenant,	Puis,
* Arrière,	* Depuis,	Mal,	* Quand,
Assez,	* Derrière,	Même,	Quasi,
Assurément,	Désormais,	Mieux,	* Que,
Aujourd'hui,	* Dessous,	Moins,	Quelque,
Auparavant,	* Dessus,	Naguère ou na-	Quelquefois,
* Auprés,	* Devant,	guères,	Rien,
* Aussi,	Dorénavant,	Ne,	* Sciemment,
Aussitôt,	En,	Néanmoins,	Si,
Autant,	* Encore,	Nenni,	Sitôt,
Autrefois,	Enfin,	Non,	Soudain,
Autrement,	Ensemble,	Notamment,	Souvent,
* Avant,	Ensuite,	Nuïtamment,	Surtout,
Beaucoup,	Environ,	Nullement,	Tant,
Bien,	Exprés,	Où,	Tantôt,
Bientôt,	Fort,	Oui,	Tard,
Cà,	Gratis,	* Outre,	Tellement,
Céans,	Guère ou guères,	Parfois,	Tôt,
* Cependant,	Hier,	Partout,	* Toujours,
Certainement,	Ici,	Pas,	Tout,
Certes,	Incessamment,	Peu,	Toutefois,
Ci,	Incognito,	Pis,	Très,
Combien,	Incontinent,	Plus,	Trop,
* Comme,	Instamment,	Plutôt,	Vite,
Comment,	Jadis,	Point,	Volontiers,
Davantage,	Jamais,	Pourtant,	Y.
* Deçà,	Journellement,	* Prés,	

Principales locutions adverbiales.

A contre-cœur, à contre-sens, à couvert, à demi, à la bonne heure, à la fois, à peu près, à présent, à regret, à tort à travers, après-demain, au-dedans, au-dessus, avant-hier, coup sur coup, tout à coup, tant soit peu, tout à fait, tout à l'heure, sens dessus dessous, d'autant moins, franc de port, pour ainsi dire, etc.

CHAPITRE XIV.

DES PRÉPOSITIONS.

485. — Les prépositions sont des mots invariables qui servent à indiquer le rapport que les mots ont entre eux, comme dans *aller sur l'eau; je dînerai chez vous*.

486. — Les prépositions peuvent indiquer des rapports de différentes natures : un rapport de tendance, comme *à*; de direction, comme *vers*; de proximité, comme *proche*; de position, comme *sur*, *sous*, *vis-à-vis*, *à côté de*; de relation, comme *chez*; de possession, comme *de*, dans *le livre de Jean*; de sortie, comme *de*, dans *je viens de la ville*.

487. — La préposition réveille par elle-même une idée, et c'est pour cette raison qu'on ne peut la retrancher sans détruire le sens de la phrase.

488. — Le mot qui précède la préposition se nomme *antécédent*, le mot qui la suit et qui complète l'idée se nomme *conséquent*, régime, complément, ou terme du rapport.

Les prépositions ne sont pas toujours seules, elles forment quelquefois avec d'autres mots des *particules prépositives*, qui en diversifient le sens, et en indiquent les rapports, comme *ad-mettre*, mettre auprès de soi; *o-mettre*, mettre devant; *ap-porter*, *em-porter*, etc.; on les nomme alors *prépositions inséparables*.

489. — Le mot *préposition* est formé du mot latin *præ*, avant, et signifie *qui est placé avant*, qui est *préposé*, parce que la préposition est ordinairement posée avant le complément (1).

490. — On distingue les prépositions des adverbes et des conjonctions, en ce que toute préposition a ou peut avoir un complément.

(1) L'allemand a des prépositions mobiles qui peuvent être placées en tête du verbe qu'elles modifient, ou à la fin de ce verbe, ou même à la fin de la phrase entière. En d'autres langues, comme en hébreu, en turc, en basque, en finois, en lapon, les prépositions se mettent, sauf exception, après les mots complémentaires du rapport qu'elles expriment. — Ce sont ainsi des *postpositions*; ne serait-il pas mieux alors d'appeler les prépositions *exposants*? ce terme conviendrait pour toute langue et dans tous les cas.

491. — Le complément d'une préposition peut quelquefois être sous-entendu dans le langage familier ; comme dans : *Il s'en est allé avec* (Acad.) ; *il parle pour et contre ; sa vie durant*.

492. — La préposition manque aussi quelquefois d'antécédent. Cela arrive par ellipse ou par inversion :

Par ellipse : à *Louis XIV.* — Pour : ce monument a été élevé à *Louis XIV.* — *A été élevé* est l'antécédent.

Par inversion :

Exemple : *DANS ce jardin il y a des fruits ; c'est comme s'il y avait : il y a des fruits DANS ce jardin ; dans,* marque le rapport entre *il y a des fruits* et *ce jardin*.

493. — On peut diviser les prépositions, comme les adverbess, en trois classes : les prépositions simples, les prépositions composées ou locutions prépositives, et les prépositions accidentelles.

On les désigne aussi par la nature du rapport qu'elles indiquent. (Voyez n° 486.)

494. — Les prépositions simples sont celles qui ne sont formées que d'un seul mot, comme *à, de, vers, pour,* etc.

495. — Les locutions prépositives sont celles qui sont formées de plusieurs mots ayant ensemble le sens d'une préposition, comme *à l'abri de, à cause de.*

496. — Les prépositions accidentelles sont les mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme prépositions, selon le sens, comme *en, proche, durant, excepté.*

497. — La préposition *à* prend toujours un accent grave pour la distinguer du verbe *avoir*. On reconnaît par le sens que *à* est préposition quand il marque le rapport et qu'il a un complément ; *a* est verbe quand il a un sujet.

498. — Le mot *en* peut être pronom, adverbe ou préposition. Il est pronom quand il rappelle un substantif et signifie *de cela* (voyez n° 193). Il est préposition quand il a un complément et ne remplace rien, comme dans *allez en ville.* (V. ci-après l'anal. gramm.)

499. — Les mots *voici, voilà,* ne sont pas de véritables prépositions. Ce sont, comme *oui* et *non,* des propositions implicites, mises pour *vois ici, vois là.*

La préposition *a* été appelée, par quelques grammairiens, *sur-modificatif* ou *sur-attribut incomplet.*

LISTE DES PRÉPOSITIONS.

Nota. Les mots marqués d'un astérisque appartiennent, suivant leur nature, à d'autres parties du discours.

A,	* Attendu,	Chez	De,
* Après,	* Aussitôt,	* Concernant,	* Deçà,
* Arrière,	* Avant,	Contre,	* Delà,
* Attenant,	Avec,	Dans,	* Depuis,

Dès,	Fors,	Par,	Selon,
* Dessous,	Hormis,	Parmi,	Sous,
* Dessus,	Hors,	* Passé,	* Suivant,
* Devant,	* Joignant,	* Pendant,	* Supposé,
Devers,	Jusque, ou	* Plein,	Sur,
* Durant,	Jusques,	Pour,	* Touchant,
* En,	Malgré,	Près,	Vers,
* Entre,	Moyennant,	* Proche,	Voici,
* Envers,	Nonobstant,	Sans,	Voilà,
* Excepté,	* Outre,	* Sauf,	* Vu.

Principales locutions prépositives.

A cause de, à côté de, à couvert de, afin de, à fleur de, à force de, à l'abri de, à la faveur de, à la suite de, à la mode de, à l'égard de, à l'exception de, à l'exclusion de, à l'insu de, à même, à même de, à moins de, à propos de, à raison de, attendant à, à travers le, au travers de, au dedans de, au dehors de, au delà de, aux dépens de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, aux environs de, au lieu de, au prix de, au risque de, autour de, de deçà, de dessous, de dessus, du côté de, en arrière de, en comparaison de, en dedans de, en deçà de, en dehors de, en dépit de, en faveur de, en présence de, ensuite de, en vue de, faute de, hors de, jusqu'à ou, jusques à, le long de, loin de, lors de, non compris, par deçà, par delà de, par dedans, par dehors, par-dessous, par-dessus, par-devant, par devers, par suite, proche de, quant à, sauf à, si ce n'est, vis-à-vis, vis-à-vis de, y compris.

Nota. — Pour les traits d'union nous avons suivi l'Académie, qui ne paraît pas, du reste, avoir de marche bien arrêtée à cet égard.

CHAPITRE XV.

DES CONJONCTIONS.

500. — Les *conjonctions* sont des mots invariables qui servent à lier deux membres de phrase.

Exemples : *Le bœuf ET le cheval sont des animaux domestiques. Il boit PARCE QU'il a soif.*

Autres définitions. La conjonction est une partie de l'oraison qui joint les membres d'un discours (Académie).

Les conjonctions sont des mots qui signifient la forme de nos pensées et non pas proprement les objets de nos pensées (Port-Royal).

La conjonction exprime un rapport de pensée à pensée; elle se place entre des membres de phrase.

Les conjonctions sont des mots qui désignent, entre les propositions, une liaison fondée sur les rapports qu'elles ont entre elles.

Les conjonctions sont des mots invariables qui servent à lier deux termes ou deux propositions semblables, en exprimant les différents points de vue sous lesquels notre esprit considère le rapport qui les unit.

501. — Le mot *conjonction* est formé de la préposition latine *cum* avec, et du substantif *junctio*, jonction; il signifie *qui est joint avec*.

502. — Les conjonctions ne servant qu'à lier deux membres de phrase, n'y ajoutent en général qu'une idée secondaire, et peuvent être retranchées sans détruire le sens; cependant l'habitude de s'en servir fait que leur suppression nuit souvent à la clarté. Il y en a même quelques-unes qui ajoutent une idée particulière, et qui, par cette raison, sont indispensables; telles sont, par exemple, *si*, qui renferme une idée de condition, et *ni* une idée de négation. *Je le ferai si je le puis; je n'en veux ni plus ni moins*.

503. — La conjonction servant à lier deux propositions, diffère de l'adverbe en ce qu'elle ne peut modifier ni un verbe, ni un adjectif, ni un adverbe, et elle diffère de la préposition en ce qu'elle n'exprime pas le rapport d'une chose avec une autre.

504. — Lorsqu'une phrase commence par une conjonction, il y a toujours inversion. Cette phrase: *Puisqu'il fait beau, allons nous promener*, est mise pour: *allons nous promener puisqu'il fait beau*.

505. — On divisait autrefois les conjonctions en dix classes d'après leur signification; mais la plupart des grammairiens modernes regardent ces classifications comme inutiles (1). Ces classes sont:

1^o LES COPULATIVES, qui marquent la liaison, comme *et, puis, ni, que*.

2^o LES ADVERSATIVES, qui marquent l'opposition, comme *mais, néanmoins, cependant, au contraire, pourtant, quoique*.

3^o LES AUGMENTATIVES, qui marquent l'addition d'une chose avec une autre, comme *aussi, encore, de plus, au surplus, d'ailleurs*.

(1) On pourrait compter autant d'espèces de conjonctions qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot et un autre mot, entre une pensée et une autre pensée; ces différences ont autant de manières particulières de lier les propositions et les périodes,

4^o LES CONDITIONNELLES, qui marquent une condition, comme *si, sauf, pourvu que, à moins que*.

5^o LES DISJONCTIVES, qui marquent la séparation, comme *ou, ou bien, sinon, soit, tantôt*.

6^o LES CAUSATIVES, qui marquent la cause ou la raison d'une chose, comme *parce que, puisque, afin que, car, comme, attendu que*.

7^o LES EXPLICATIVES, qui marquent l'explication, comme *c'est-à-dire, savoir, surtout*.

8^o LES CONCLUSIVES, qui marquent la conséquence, comme *c'est pourquoi, donc, ainsi, par conséquent*.

9^o LES TRANSITIVES, qui marquent la transition, comme *du reste, du reste, après tout, or*.

10^o LES PÉRIODIQUES, qui marquent le temps, les circonstances ou l'ordre, comme *lorsque, avant que, après que, dès que, depuis que, aussitôt que, tandis que*.

506. — On peut aussi diviser les conjonctions en trois classes: les conjonctions simples, les conjonctions composées ou locutions conjonctives, et les conjonctions accidentelles.

507. — Les conjonctions simples sont celles qui sont formées d'un seul mot, comme *et, ni, ou, mais*.

508. — Les locutions conjonctives sont celles qui sont formées de plusieurs mots ayant ensemble le sens d'une conjonction, comme *parce que, attendu que*.

509. — Les conjonctions accidentelles sont des mots qui ne sont employés qu'accidentellement comme conjonctions; comme *cependant, toujours, encore, que*. (Voyez ces mots au chapitre XVII.)

Liste des conjonctions.

Nota. Les mots marqués d'un astérisque ne sont qu'accidentellement conjonctions.

*Ainsi,	Et,	Pourtant,	*Si,
*Aussi,	Lorsque,	Puis,	Sinon,
Car,	Mais,	Puisque,	*Soit,
*Cependant,	*Néanmoins,	*Quand	*Tantôt,
*Comme,	Ni,	*Que (1),	*Toujours.
Donc,	Or,	Quoique,	
*Encore,	Ou,	*Sauf,	
*Enfin,	*Pourquoi,	*Savoir,	

(1) La conjonction *que* est la conjonction par excellence, et se trouve comprise dans toutes les autres; car, en rétablissant la proposition renfermée dans la conjonction, elle se termine toujours par *que*, qui la lie avec la proposition suivante; c'est comme s'il y avait: *à cela j'ajoute que; je dis de plus que; d'où l'on peut dire que la conjonction que est la source et le type de toutes les autres*. Selon le grammairien Court de Gebelin, ce mot vient du primitif grec *gh ou ghe*

Principales locutions conjonctives.

A cause que, à condition que, ainsi que, afin que, à la vérité, alors que, à moins de, à moins que, après que, après tout, à propos, attendu que, au contraire, au reste, au surplus, aussitôt que, avant que, bien que, c'est-à-dire, c'est pourquoi, d'ailleurs, d'autant que, de crainte que, de même que, de peur que, de plus, depuis que, dès que, de sorte que, du moins, durant que, du reste, en cas que, encore que, en effet, et puis, jusqu'à ce que, maintenant que, moyennant que, ni plus ni moins que, non plus que, ou bien, outre que, parce que, par conséquent, pendant que, pour que, pourvu que, sans que, sans quoi, selon que, si bien que, si ce n'est que, si tant est que, sitôt que, supposé que, suivant que, tandis que, tant il y a que, tant que, une fois que, vu que.

CHAPITRE XVI.

DES INTERJECTIONS.

510. — Les *interjections* sont des mots invariables qui servent à marquer les affections vives et subites de l'âme, comme la joie, la douleur, la surprise, l'indignation, etc.

511. — Les interjections ne signifient rien hors de nous ; ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles qui marquent les mouvements de notre âme.

512. — L'interjection essentielle ne prend ni genre ni nombre ; mais quand elle s'annonce par un substantif, elle subit la loi des

ien, cordon. La conjonction *que* a quelque analogie avec la préposition dont l'invention est plus ancienne, avec cette différence qu'elle a toujours une proposition entière pour antécédent et pour conséquent, au lieu d'une partie de proposition.

Le mot *qui* et ses dérivés *lequel*, *lesquels*, etc., ne sont pas des éléments simples et primitifs du discours ; ils se composent de la conjonction *que* et de Particle ou adjectif déterminatif *le* ; *qui* est la contraction de *que le* ; il en est de même des pronoms *que* et *dont* qui sont l'un l'accusatif et l'autre le génitif de *qui*. Il suit de cette définition que *qui* et *que* sont des mots d'une nature mixte qui ont en même temps le caractère et les fonctions de la conjonction et de l'adjectif déterminatif, mais d'une manière incomplète,

substantifs et prend le nombre qu'indique la pensée. Ex. : *Grands dieux ! Grâce à Dieu !*

513. — Le mot *interjection* vient du latin *interjectio* formé de *inter* entre, parmi, et de *jacere* jeter ; c'est un mot qui est en quelque sorte jeté parmi les autres.

514. — On peut considérer les interjections comme des mots renfermant toute une proposition implicite ; ainsi *chut !* est mis pour *faites silence*.

515. — Il ne faut pas confondre les interjections *ah !* et *ha ! oh !* et *ho ! eh !* et *hé !* — *Ah !* marque la douleur et l'admiration : *Ah ! que vous me faites mal ! Ah ! que c'est beau !* — *Ha !* marque la surprise : *Ha ! vous voilà !*

Oh ! marque l'admiration, l'étonnement et l'indignation : *Oh ! que Dieu est grand ! Oh ! quel malheur ! Oh ! que c'est affreux ! Ho !* sert à appeler : *Ho ! venez ici.*

Eh ! marque la surprise ou l'admiration : *Eh bien ! que faites-vous là ?* — *Hé !* sert à appeler ; il marque aussi le regret, la douleur, la pitié, ou un avertissement : *Hé ! l'ami ! Hé ! qu'ai-je fait ? Hé ! que je vous plains ! Hé ! prenez garde.*

En général, le *h* précède toutes les fois que c'est un cri proféré sans réflexion.

516. — L'interjection *dame !* vient du latin *dominus* ; on trouve dans le vieux style *Dame Dieu*, pour *Dominus Deus* ; ainsi l'exclamation *ah ! dame !* signifie *ah ! Seigneur !*

LISTE DES INTERJECTIONS.

Nota. Les mots marqués d'un astérisque ne sont qu'accidentellement interjections.

Ah !	Crac !	Hem !	Or ça !
Aïe !	Dame !	Hein !	* Miséricorde !
* Allons !	Diantre !	Hé !	Paf !
* Allons donc !	* Dieu !	Hé bien !	* Paix !
* Arrière !	Eh !	Hé quoi !	Parbleu !
* Bon !	Eh bien !	Holà !	* Peste !
Bah !	* Ferme !	Ho !	Pouah !
Bast !	* Gare !	O !	Pouf !
* Courage !	Fi !	Oh !	* Quoi !
* Cà !	Fi donc !	Ouais !	* Silence !
Chut !	Ha !	Ouf !	* Tout beau !
* Ciel !	Hélas !	Oui dà !	Zest !

CHAPITRE XVII.

DIFFICULTÉS DANS LA CLASSIFICATION DE CERTAINS MOTS.

517. — **AFIN DE**; cette expression, quoique rangée dans la plupart des grammaires et dans l'Académie parmi les locutions conjonctives, est regardée par la société grammaticale comme une locution prépositive. *Afin que* est une locution conjonctive. Le mot *afin* est une conjonction qui ne s'emploie que suivie de *de* ou de *que*.

518. — **AINSI**; adverbe ou conjonction. Il est adverbe dans le sens de *En cette manière, de cette façon*. Exemple: *Cela ne se passera pas ainsi; ainsi va le monde*. — Il est conjonction dans le sens de *par conséquent*. Ex.: *Ainsi je conclus que... Ainsi vous refusez*.

519. — **ARRIÈRE**; substantif, préposition ou adverbe. *Nous naviguons vent ARRIÈRE*: dans cette phrase il est substantif; c'est comme si l'on disait: *ayant le vent à l'arrière*; il forme avec *vent* une locution adverbiale. — Il est préposition quand il a un complément, comme dans: *Arrière les méchants*. Il est aussi préposition inséparable dans certains mots composés: *l'arrière-corps, mes arrière-neveux*.

520. — **AUSSI**; adverbe ou conjonction. Il est conjonction dans le sens de: *c'est pourquoi, Il n'aime personne, aussi n'est-il pas aimé*.

521. — **AUTRE**; adjectif, pronom ou substantif. Dans cette phrase: *Il défend d'aimer AUTRE que soi*, il peut être considéré comme pronom indéfini, substantif indéterminé, ou adjectif qualifiant le mot *personne* sous-entendu. Dans *il en aime UN AUTRE*, il est substantif.

522. — **AUTRUI**. Dans la plupart des grammaires, ce mot est placé parmi les pronoms indéfinis. L'Académie et quelques grammairiens le regardent comme substantif.

523. — **AVANT**; préposition ou adverbe. Il est préposition quand il a un complément exprimé ou sous-entendu. Ex.: *J'arrive*

avant vous. Passez avant, sous-entendu moi ou les autres personnes. — Il est adverbe de lieu dans l'acception suivante: *N'allez pas si avant; creuser bien avant dans la terre*. Dans ce cas il est ordinairement précédé des mots *si, bien, trop, plus, assez, fort*.

524. — **BEAU, BELLE**; dans cette acception: *Il a beau faire, il l'a échappé belle, beau et belle* sont des adverbies mis pour *bellement*.

525. — **BON**; dans cette locution: *A quoi BON le lui dire, bon* est évidemment adverbe; mais celle-ci: *A quoi bon les procès? pourrait se traduire de deux manières: A quoi est-il bon qu'il y ait des procès? et A quoi les procès sont-ils bons? Dans le premier cas ce serait un adverbe, et dans le second un adjectif. Cependant il est plutôt considéré comme adverbe, attendu que, s'il s'agissait d'un substantif féminin, l'oreille se refuserait à le faire accorder. A quoi bon les disputes? On ne pourrait pas dire: A quoi bonnes les disputes?*

526. — **BONJOUR**; substantif formant une proposition elliptique. *Bonjour, Monsieur* est mis pour: *Monsieur, je vous souhaite le bonjour*. Il en est de même de *Bonsoir*.

527. — **CEPENDANT**; adverbe dans le sens de *pendant ce temps*. Dans cette acception il n'est guère usité qu'en poésie. Exemple:

Cependant sur le dos de la plaine liquide

S'élève à gros bouillons une montagne humide. (Racine).

Il est conjonction dans le sens de *néanmoins, pourtant, toutefois*. Exemple: *Il pleut et cependant il fait du soleil*.

528. — **CERTAIN**; adjectif qualificatif dans le sens de *sûr, indubitable*; dans ce cas il est toujours après le substantif, *C'est un fait certain*. — Adjectif indéfini dans le sens de *quelque*; dans ce sens il est toujours avant le substantif. Exemple: *Certain renard gascon*.

529. — **COMME**; conjonction dans le sens de *de même que*: *Je l'aime comme mon fils*. — Il est adverbe dans le sens de *combien, presque*: *Comme vous êtes grandi! Il est comme mort*.

530. — **DONC**; conjonction. *Il respire, donc il vit. Répondez donc*. On le regarde quelquefois comme adverbe dans ce dernier cas et dans les cas analogues. L'Académie ne fait pas de distinction. Si on le considère comme conjonction, on peut l'expliquer en tournant ainsi la phrase: *Il faut donc que vous répondiez*.

531. — **EN**; pronom personnel, dans le sens de *de cela*, selon la plupart des grammairiens; selon l'Académie, c'est un pronom relatif. Dans *il m'EN veut, je l'EN souhaite, c'EN est fait*, il est pronom; c'est comme si l'on disait: *il me veut du mal; je te souhaite de cela; c'est fait de cela*.

Selon quelques-uns il est adverbe dans le sens de *dela, comme*

dans *Je m'en vais*; il *EN vient*. L'Académie ne fait pas cette distinction.

532. — **ENCORE**; adverbe dans le sens de *plus, de nouveau*; *J'en veux ENCORE*; *il vivra ENCORE vingt ans*. Il est conjonction dans le sens de *du moins*: *ENCORE s'il le voulait*. Selon l'Académie il est également adverbe dans ce sens. Il est interjection dans: *ENCORE ! mais c'est à n'y pas tenir*.

533. — **EXCEPTÉ**; participe passé, adjectif verbal ou préposition. Il est préposition dans le sens de *hors, à la réserve de*. Dans ce cas il est toujours avant le substantif et invariable. *Ils ont tout tué, EXCEPTÉ les enfants*. (Voyez l'orthographe des participes.)

534. — **LE PLUS**; lorsque *le plus* marque un superlatif relatif, le est un article qui détermine le substantif et s'accorde. Dans cette phrase: *C'est LE plus grand paresseux*, c'est comme s'il y avait: *C'est le paresseux plus grand que les autres*. Lorsque *le plus* marque un superlatif absolu, comme dans *Lorsqu'elle est LE PLUS malade*, le ne peut s'analyser séparément; il forme, avec *plus*, une locution adverbiale. On pourrait cependant dire qu'il modifie le mot *degré* sous-entendu, et tourner ainsi la phrase: *Lorsqu'elle est malade au dernier degré*.

535. — **LES**; dans cette expression *sur les une heure*, l'emploi du déterminatif pluriel *les* ne peut être justifié par l'analyse; c'est un gallicisme autorisé par l'usage dans lequel le pluriel est employé par analogie, et par euphonie pour ne pas dire: *sur l'une heure*. Il serait plus correct de dire *vers une heure*.

536. — **MAIS**; conjonction ou adverbe. Dans cette phrase: *Il n'en peut MAIS*, il est adverbe.

La conjonction *mais* n'est pas toujours adversative. Dans cette phrase: *Cette maison n'est pas seulement belle, mais solide*, on pourrait l'appeler *extensive*.

Mais vient du latin *magis*, plus; c'est comme si l'on disait: *j'ajoute de plus*.

537. — **MÊME**; adjectif dans le sens de *semblable*, et quand il modifie un substantif, comme dans *les mêmes hommes*. — Il est adverbe dans le sens de *aussi, de plus, encore, sans excepter*. Exemple: *Les rois MÊME sont sujets à la mort*. (Voyez n° 459 et suiv.)

538. — **MONTER**; verbe neutre ou actif, selon le sens. Dans *Monter un escalier, une montagne*, il est actif et non pas neutre, comme le pensent quelques personnes qui regardent ces phrases comme elliptiques, mises pour *monter sur un escalier*, etc. S'il était neutre on ne ferait pas accorder le participe dans *La montagne que j'ai montée*. Dans *Monter le bois au grenier*, il est évidemment actif.

539. — **NE** (voyez n° 479). **NON**, **OUI** (voyez n° 478). **VOICI**, **VOILA** (voyez n° 499).

540. — **PLEIN**; adjectif ou préposition. Dans: *De l'eau PLEIN la carafe*, il est préposition de quantité.

541. — **PLUS**; adjectif de comparaison et adverbe de quantité. Dans cette phrase: *PLUS j'étudie PLUS j'aime l'étude*, il est adverbe de comparaison, et son conséquent est sous-entendu; c'est comme si l'on disait: *J'étudie plus que je n'étudiais; j'aime l'étude plus que je ne l'aimais*. (Société grammaticale.)

Dans ces phrases: *Valois ne régnait PLUS; je n'en veux PLUS, plus*, selon quelques grammairiens, est également adverbe de comparaison; selon d'autres il est adverbe de quantité ayant un sens négatif; il est mis pour *pas davantage*; c'est pourquoi il forme la seconde partie de la négation. Dans: *Je n'en veux pas plus que vous*, il est évidemment adverbe de comparaison.

542. — **PLUSIEURS**; adjectif indéfini ou adjectif numéral indéterminé, comme dans *Plusieurs hommes*. — Pronom indéfini ou substantif indéterminé, comme dans *Plusieurs pensent ainsi; J'en connais plusieurs*.

543. — **POURQUOI**; dans cette phrase: *Demandez-moi pourquoi il s'est mis en colère? Pourquoi* peut s'écrire en un seul ou en deux mots, selon le sens. Écrit en un seul mot ce n'est pas une conjonction, mais un adverbe modifiant le verbe *demandez*.

544. — **QUAND**; adverbe dans le sens de: *Quel temps, dans le temps que*. Exemple: *Vous viendrez quand vous voudrez; Depuis quand est-il arrivé?* — Conjonction dans le sens de *encore que, bien que, quoique, si*. Exemple: *Quand je le voudrais je ne le pourrais pas*. Il est encore conjonction dans cette phrase: *Je partirai quand même je serais malade; c'est-à-dire: Je partirai même quand je serais malade, ou si j'étais malade*.

Quand, combien, comment, pourquoi sont regardés par quelques grammairiens comme étant conjonctions de leur nature; parce que, disent ils, ces mots n'expriment pas *seuls* une circonstance de temps, de quantité, de manière ou de motif, et qu'ils ne modifient pas *seuls* un verbe, un adjectif ou un adverbe.

545. — **QUE**; pronom relatif, pronom interrogatif, adverbe ou conjonction.

1° Il est pronom relatif quand on peut le tourner par *lequel, laquelle* (voyez n° 209).

2° Il est pronom interrogatif quand on peut le tourner par *quelle personne* ou *quelle chose* (voyez n° 212).

3° Il est adverbe quand il signifie *seulement, combien*: *Je n'ai QUE deux sous*, c'est-à-dire *J'ai seulement deux sous*. *QUE Dieu est bon!*

4° Il est conjonction quand on ne peut le remplacer ni par *lequel*, ni par *quelle chose*, ni par *seulement* ou *combien*. Il est toujours conjonction après un comparatif: *Il est plus grand QUE vous*;

avant un subjonctif : *Il faut QUE je parte; qu'il parle, tout se tait* (c'est-à-dire, il suffit qu'il parle); *QUE Dieu vous bénisse* (c'est-à-dire, je souhaite que Dieu vous bénisse); dans le sens de *lorsque*: *Le jour qu'il fit beau* (c'est-à-dire, le jour lorsqu'il fit beau). — Il est encore conjonction dans ces phrases et dans les analogues : *Il est si faible qu'il ne peut marcher; Il est si petit que je ne le vois pas; menteur que vous êtes; Quelle que soit votre fortune; Ce que voyant il s'en alla.*

546. — **QUELQUE**; adjectif quand il modifie un substantif : *J'ai quelques livres.* — Il est adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe, et dans le sens de *environ* : *Quelque bon que vous soyez; Il est quelque peu sourd; Il y a quelque cent ans* (voyez n° 159 et suiv.).

547. — **QUI QUE CE SOIT**. Dans cette phrase : *Je désire qui que ce soit de le faire*, qui n'est point régime du verbe *désire*; il forme avec les mots suivants le pronom indéfini composé *qui que ce soit*, qui peut être sujet ou régime; mais le mot *qui*, pris isolément, est toujours sujet. *Que* est conjonction.

548. — **RIEN**. Selon l'Académie et la plupart des grammairiens, ce mot est substantif dans tous les cas; quelques personnes le considèrent comme remplissant les fonctions d'adverbe quand il forme la seconde partie de la négation, comme dans : *Je ne sais rien.*

549. — **SAVOIR**. *Il y a dix parties du discours, savoir* : le substantif, etc. Le mot *savoir*, dans ce cas, est conjonction selon quelques grammairiens. Selon d'autres, c'est toujours le verbe *savoir* formant la proposition elliptique : *c'est à savoir ou nous allons les faire savoir.*

550. — **SI**; conjonction dans le sens de *au cas que, pourvu que*: *Je partirai si le temps est beau.* — Adverbe dans le sens de *tellement*: *Il court si vite.*

Dans le sens de *oui*, comme dans *Ne partez-vous pas? Si; Vous croyez que non et moi je crois que si*, c'est un adverbe formant une proposition implicite.

Si est encore adverbe dans le sens de *néanmoins, cependant*. *Il a beau s'en aller, si faudra-t-il qu'il revienne; Je souffre plus que vous et si je ne me plains pas.* Il est peu usité dans cette acception.

551. — **SOIT**; conjonction quand il exprime l'alternative : *Soit l'un soit l'autre.* Dans cette phrase : *Vous le voulez, soit*, c'est le subjonctif du verbe *être* formant une proposition elliptique; il est mis pour : *Je veux bien qu'il en soit ainsi.*

552. — **TEL**; adjectif qualificatif dans le sens de *semblable*; dans ce cas il est toujours après le substantif : *Il est tel que je l'avais cru.* — Adjectif indéfini quand il est avant le substantif : *Tel*

matte tel valet — Pronom indéfini dans le sens de *celui qui*, et quand il sert à désigner une personne d'une manière indéterminée : *Tel croit prendre qui est pris.* — Substantif quand il est précédé d'un article : *C'est un tel.*

553. — **TEL QUEL**; sorte d'adjectif composé présentant un sens elliptique : *Un lit tel quel, c'est-à-dire, un lit tel qu'il se trouve.*

554. — **TOUJOURS**; adverbe ou conjonction. Il est conjonction dans le sens de *cependant, quoique cela*. Ex. : *Toujours est-il que cela n'est pas vrai.*

555. — **TOUT**; adjectif indéfini quand il modifie un substantif : *Tous les hommes.* — Adverbe quand il modifie un adjectif ou un adverbe, et dans le sens de *entièrement, tout-à-fait, quelque* : Elle est tout étonnée. — Substantif dans : *Le tout est plus grand que la partie.* — Pronom indéfini ou substantif indéterminé quand il sert à désigner une chose d'une manière vague : *Tout est fini.*

556. — **UNE FOIS**; locution adverbiale dans le sens de *aussitôt* : *Une fois la chose faite.*

Une fois que; locution conjonctive.

557. — **VU**; préposition dans le sens de *attendu* : *Vu son âge on lui a fait grâce. Il est estimé vu ses talents.* Dans cette formule administrative : *Vu la loi de telle date*, le mot *vu* est participe; c'est une phrase elliptique mise pour : *Après avoir vu la loi de telle date.*

CHAPITRE XVIII.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES PARTIES DU DISCOURS.

558. — Tous les mots sont nécessaires pour exprimer ses idées conformément au génie de la langue; mais en faisant l'analyse de la pensée on trouve qu'il y a des mots dont les uns sont indispensables au discours, et d'autres dont on pourrait à la rigueur se passer.

559. — Le caractère essentiel des mots indispensables est d'exprimer une idée principale, et qui ne pourrait être rendue sans cela. Celui des mots dont on pourrait se passer est d'exprimer une idée accessoire, ou une idée que l'on pourrait rendre d'une autre manière; ils servent à donner au discours plus de précision, de rapidité, d'énergie et de clarté.

560. — De tous les mots les plus essentiels sont les *substantifs*,

parce que toute idée doit nécessairement avoir pour objet primitif un substance ou un être quelconque, et que tous les autres mots se rapportent directement ou indirectement aux substantifs.

561. — Parmi les adjectifs les seuls qui soient indispensables sont les adjectifs déterminatifs; quant aux adjectifs qualificatifs ils pourraient être, en général, remplacés par un substantif : *être bon* c'est avoir de la bonté; *être long* c'est avoir de la longueur.

562. — Parmi les verbes le seul qui soit indispensable est le verbe substantif *être*; les verbes attributifs peuvent être remplacés mentalement par le verbe *être* et l'attribut.

563. — On pourrait se passer des articles, puisqu'il y a des langues, comme en latin, où il n'y en a pas. — Les pronoms pourraient être supprimés en répétant les substantifs, excepté les pronoms personnels *je, tu, nous, vous*. — Les participes exprimant l'idée d'une action ou d'une qualité, pourraient être remplacés par le verbe ou un substantif; par exemple: *en marchant* par *lorsqu'il marche*; *il est aimé* par *il reçoit de l'affection*. — Les conjonctions ne servant qu'à lier les phrases, pourraient être en général supprimées sans nuire au sens. — Les interjections pourraient être remplacées par des propositions; par exemple: *chut!* par *taisez-vous, hélas!* par *c'est bien malheureux*.

564. — On pourrait également se passer des adverbes, parce qu'ils peuvent être remplacés par un substantif précédé ou non d'une préposition ou modifié par un adjectif. *Parler lentement* c'est parler avec lenteur; *marcher vite* c'est marcher avec vitesse; *avoir beaucoup* c'est avoir une grande quantité; *écrire éloquemment*, c'est écrire d'une manière éloquente.

565. — Les prépositions marquant le rapport que les mots ont entre eux, sont indispensables en français, parce que la pensée serait incomplète si ce rapport n'était pas exprimé ou sous-entendu. Dans cette phrase: *Je vais chez mon père*, si l'on supprime la préposition le sens est détruit. Dans celle-ci: *Dieu nous pardonne*, elle est sous-entendue, mais elle existe dans la pensée; c'est comme s'il y avait: *Dieu pardonne à nous*.

566. — En analysant le rôle de chaque espèce de mot dans le discours, on voit que les mots les plus essentiels sont: *Les substantifs, les adjectifs déterminatifs, les pronoms JE, TU, NOUS, VOUS, le verbe substantif ÊTRE et les prépositions*; que les mots dont on pourrait se passer à la rigueur sont: *les articles, la plupart des pronoms, les adjectifs qualificatifs, les verbes attributifs, les participes, les adverbes, les conjonctions et les interjections*.

567. — La variabilité des mots a pour objet de marquer les rapports que les mots ont entre eux, et les modifications que peut éprouver l'idée qu'ils expriment.

568. — Les causes de la variabilité des mots sont: *le genre et le*

nombre pour les substantifs, les articles, les adjectifs, les pronoms et les participes; pour les verbes c'est *le nombre, le temps et la personne*.

569. — Les substantifs sont variables pour exprimer les modifications de genre et de nombre.

Les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes et les participes sont variables pour mieux établir leur relation avec les substantifs.

Les adverbes, les prépositions, les conjonctions et les interjections sont invariables, parce qu'ils n'ont pas de relation nécessaire et immédiate avec les substantifs, et qu'ils expriment des idées accessoires indépendantes du substantif.

CHAPITRE XIX.

DES CAS (1).

570. — Les cas, en français, sont les différents rôles que le substantif peut jouer dans le discours.

Autre définition. Les cas sont les différentes terminaisons des noms, des pronoms et des adjectifs, qui ajoutent à l'idée principale du mot l'idée accessoire d'un rapport déterminé.

571. — Le mot *cas* vient du latin *casus*, situation, rencontre. Les grammairiens l'emploient dans le sens de *chute* pour désigner les finales que prennent les noms dans les langues désinentielles, en raison du rôle que le nom joue dans le discours.

572. — Les cas servent non-seulement à marquer le genre et le nombre, mais encore à indiquer les rapports de dépendance ou de régime entre les membres d'une phrase, entre un sujet et un

(1) Nous ferons sur les cas la même remarque que nous avons faite sur les degrés de qualification et sur quelques autres distinctions lexicologiques. Si les cas n'existent pas en français pour la forme, ils n'en existent pas moins pour le sens, et l'on ne peut disconvenir que c'est pour l'étude des langues étrangères, qui en ont presque toutes, une grande difficulté lorsqu'on n'est pas habitué de bonne heure à faire cette distinction. C'est pour ne pas déroger à l'usage reçu que nous n'en avons pas parlé au chapitre des substantifs; mais nous croyons très-utile d'en faire l'objet d'un chapitre spécial et supplémentaire à la lexicologie; les élèves qui l'auront bien compris en retireront, sans aucun doute, un immense avantage dans l'étude des autres langues.